

LA RÉPUBLIQUE POLONAISE

RZECZPOSPOLITA POLSKA

20 c.

Paraissant deux fois par mois en français
et deux fois en polonaisRédaction et Administration :
4, Place Clichy, Paris (9^e)2^e Année. — Nos 33 — 15 JUIN. — 1918.Abonnements :
Un An : 8 fr. — Six Mois : 4 fr.

SOMMAIRE

Déclaration des Alliés. — La Pologne indépendante. — Une visite à M. Clémenceau. — En Pologne. — Le Général Dombrowski. — Souvenir de Sibérie, par le Docteur BRONISLAWSKI. — Page de lumière — Page d'ombre, par R. B. — Polonais et Russes, par le L^r GARNIER. — Un historiographe de la « démocratie nationale ». — Décret militaire. — L'Etat d'âme de Paris.

Déclaration des Alliés à Versailles le 3 juin

La création d'un État polonais uni et indépendant avec libre accès à la mer constitue une des conditions d'une paix solide et juste et d'un régime de droit en Europe.

La Pologne indépendante

Quelle est, au moment où se joue encore une fois le sort de la France, cette préoccupation de politique extérieure qui vient de faire publier à Versailles, la déclaration au sujet de la Pologne et des peuples slaves d'Autriche-Hongrie ?

En quoi répond-elle diplomatiquement à la défensive magnifique des troupes alliées ?

Les quelques lignes libératrices que nous avons lues — avec quelle joie ! — en première page de nos grands journaux, les commentaires de la presse neutre, enthousiasmée par « cette union qui a quelque chose de farouche et de grand » constituent l'affirmation la plus audacieuse de continuer la lutte jusqu'à l'écrasement définitif des empires de proie.

Les alliés, en ouvrant de nouveau le « boulevard de l'Europe » en décrétant la liberté du pays qui s'étend de l'embouchure de la Vistule à l'Adriatique et au Dniepr, crée à l'est de l'Europe, la meilleure défense contre le germanisme.

Décréter pour la Pologne l'accès à la mer, c'est non seulement lui rendre Dantzig et la côte Baltique, débouché naturel de ses produits agricoles et manufacturés, c'est lui redonner 54.000 km. qui constituent les territoires les plus riches du Royaume de Prusse, et sans lesquels — nous l'avons dit maintes fois ici même — l'Allemagne n'aurait pu soutenir pendant une année cette guerre que des conquêtes lui ont permis de poursuivre.

Reconstituer la Pologne, c'est enlever à cette même Prusse le bassin de Dombrowa, réservoir inépuisable de houille. C'est lui ôter l'espoir de s'annexer la Galicie, sans couleur de la laisser à l'Autriche ; c'est démasquer toutes les intrigues diplomatiques, écarter tous les compromis et les essais d'intimidation de l'Allemagne envers les Polonais.

Désormais plus d'équivoque. L'opposition polonaise à la Chambre de Prusse et au Reichsrat, n'avait jamais été tendre. Quelle force ne va-t-elle pas déployer maintenant qu'elle est sûre des alliés ! Longtemps les Polonais de Pologne ont pu douter, isolés, torturés, harcelés par l'Allemagne, tenus en haleine par les fausses promesses de l'Autriche, déçus par le silence des nations occidentales ! Ils n'avaient d'autre arme que le silence, d'autre politique que celle des concessions forcées.

Quelles que soient maintenant les menaces allemandes, ils ne craignent plus l'abandon. Leur effort à un point d'appui, au-delà des barrières de l'Autro-Allemagne, et jusqu'aux rivages de l'Atlantique.

Le geste tardif des ministres alliés à l'égard de la Pologne, sera d'autant plus sensible aux Polonais qu'ils savent la terrible bataille qui se livre en l'île de France. Il anéantit le traité de Brest, en même temps que la résistance française et alliée arrête le flot déchaîné par la défaillance russe.

« R. P. »

Une visite à Monsieur Clémenceau

La déclaration du Comité interallié ne nous a pas surpris : il fallait l'attendre sous un ministère d'union et d'action nationale tel que celui de Clémenceau.

L'« Homme Libre », déjà, n'avait pas ménagé ses sympathies à la Pologne, et ce n'est pas sans une reconnaissance infinie que nos compatriotes se rappellent les vibrantes paroles qui bien des fois donnèrent le ton à la grande presse, où trop souvent perçaient de malveillantes insinuations.

Chez Clémenceau, la confiance était totale, absolue, comme les vœux, sans restriction.

Nous avons dit souvent, en termes dont nous nous reprochions le vague, avec quelle sérénité nous envisageons notre avenir et quelle joie nous avons de savoir notre patrie sous une garde si vigilante ; aujourd'hui, nous voilà libérés des rigueurs du silence imposé par la diplomatie, puisqu'elle-même a enfin prononcé les mots qui délivrent. Nous voulons parler de cette émouvante visite de MM. Ernest Denis et Paul Boyer, où ces représentants des traditions d'amitié entre nos deux pays reçurent les premiers les assurances, aujourd'hui publiques, de l'indépendance de la nation polonaise.

Puissent tous les Polonais connaître le nom de ces deux Français, l'associer au nom de ceux qui les ont défendus, aux heures les plus tragiques de leur histoire, et qui ont réparé l'injustice et l'indifférence séculaires par un élan spontané du cœur.

EN POLOGNE

L'Allemagne est-elle en état de guerre avec la Pologne.

Sous ce titre le *Vorwärts* de Berlin rapporte un fait extraordinaire dont voici le bref exposé :

Le 10 mai 1918, le conseil des prud'hommes de Krefeld (Westphalie) rendit un jugement étonnant. Un ouvrier, originaire du Royaume de Pologne, occupé dans une fabrique de la ville, le 4 avril, avait abandonné le travail pour retourner dans son pays. Arrêté il fut condamné à cinq semaines de prison, comme étranger et ennemi qui, sans permission, avait quitté son lieu de séjour. L'ouvrier fit appel de cette sentence, motivant le fait que la paix ayant été conclue avec la Russie, il n'était plus possible des peines édictées par la loi concernant les « étrangers ennemis ». Cet appel fut rejeté, et cela pour les raisons suivantes : malgré que la paix ait été conclue avec la Russie et que le royaume de Pologne ait fait partie de l'Empire russe, le traité de Brest a expressément fait abstraction de certains territoires russes et, entre autres, « du territoire de l'Etat polonais formé de certaines parties de l'ancien Etat russe ». Jusqu'ici la paix n'a été conclue qu'avec la Finlande et l'Ukraine, parmi ces territoires, mais non avec la Pologne, d'où il résulte directement des conséquences juridiques négatives pour le requérant.

Le *Vorwärts* ajoute à ce compte rendu plusieurs remarques dont le point saillant est la conclusion : « L'Allemagne se trouve-t-elle jusqu'ici en guerre avec l'Alsace-Lorraine, puisque le traité de Francfort n'a été conclu qu'avec le reste de la France et qu'il n'y a eu aucune paix séparée entre l'Alsace-Lorraine et l'Allemagne ? »

Les prisonniers polonais et l'Allemagne

Berne, 1^{er} Juin.

Les députés Trautzynski et Muller-Meiningen ont posé au chancelier une question au sujet des nombreux soldats de nationalité polonaise qui sont retenus dans les camps de prisonniers allemands.

Ces hommes, se fiant à la suite du traité de paix, aux assurances données par les autorités militaires allemandes que les anciens soldats russes pouvaient rentrer dans leurs foyers, ont passé la ligne allemande et ont été arrêtés malgré les papiers dont ils étaient porteurs et envoyés dans des camps de prisonniers.

La Prusse et les chemins de fer du Royaume de Pologne.

La *Vossische Zeitung* rapporte qu'à la Chambre wurtembourgeoise, pendant les débats sur le budget des chemins de fer, M. Hausmann, député progressiste, fit la déclaration suivante :

Je considère comme ayant peu de chances de succès le projet de faire passer tous les chemins de fer allemands sous l'administration de l'Empire. Nous nous trouvons cependant devant un nouveau problème : l'Alsace-Lorraine possède des chemins de fer communs avec la Prusse ; on projette aussi une communauté administrative ferroviaire entre la Prusse et la Pologne. Si ce projet aboutit, nous nous trouverons en présence d'un tel réseau de la communauté Prussienne, qu'il ne restera plus aux chemins de fer des autres Etats de l'Empire allemand rien d'autre à dire que de demander leur adjonction à cette communauté ».

La propagande germano-ukrainienne.

En occupant le Royaume de Pologne les Allemands ont séparé trois districts de la Podlachie (ancien gouvernement de Siedlce) par le traité de Brest, il les attribuent à l'Ukraine. Le *Kuryer Lwowski* reçoit une correspondance qui jette une vive lumière sur la situation régnant dans ce coin isolé.

1) Les Allemands ont promulgué dans ce rayon une ordonnance interdisant toute réunion ainsi que toute action politique sous les peines les plus sévères — y compris celle de mort.

2) Les Allemands ont constitué dans le pays une Société en vue de propager « parmi les populations l'idée de renoncement à leur nationalité et à leurs aspirations polonaises. Des agents de cette société parcourent le pays. L'un d'eux (n° 30) a été saisi et à demi assommé par la population de Parczew.

3) Par une ordonnance allemande du 1^{er} mai toutes les écoles polonaises ont été fermées. Les autorités allemandes promettent aux maires des communes la complète exemption de toute réquisition au cas où ils déclareraient leur adhésion à la réunion du pays à l'Ukraine.

4) La population est exaspérée. A Ostrow un agent ukrainien a été roué de coups, ce qui a donné prétexte aux Allemands pour imposer à la population une contribution de quelques milliers de marks. On se méfie tellement des autorités allemandes que les maires des communes refusent aujourd'hui de signer tout document allemand qui leur est présenté.

5) A Międzyrzec la population juive a décidé à l'unanimité de ne pas envoyer les enfants juifs aux écoles ukrainiennes.

Les troupes hongroises râflent les légionnaires en Galicie

Le 27 mai, les autorités militaires polonaises procédèrent dans les villes du bassin pétrolier de Galicie : Drohobycz et Boryslaw, à la recherche des légionnaires polonais, soi-disant cachés par la population. Boryslaw fut entièrement entouré par des troupes hongroises qui procédèrent à des arrestations en masse et à des perquisitions dans les maisons particulières. Personne ne fut autorisé ni à quitter la ville, ni à y entrer. L'approvisionnement de la ville fut suspendu. Plus de 1.000 hommes furent mis en état d'arrestation et maintenus pendant toute la journée. On finit par les relâcher en en gardant 25 parmi lesquels plusieurs légionnaires. Après le retrait de la troupe, la gendarmerie locale poursuivit les personnes qui avaient prêté aide aux légionnaires. Les mêmes incidents se renouvelèrent à Drohobycz où 200 individus furent arrêtés, parmi lesquels on ne trouva pas de légionnaires. Tout cela se passa sans que les autorités civiles locales en fussent averties.

Centenaire de l'Université de Varsovie

Une modeste cérémonie a eu lieu le 14 mai au palais Casimir. L'historique de cette Ecole, où depuis le départ des professeurs russes, l'enseignement est en polonais, a été fait par le professeur Marcel Handelsman.

Orphelins polonais

5000 enfants ont été recueillis, à Minsk, par le Comité des orphelins polonais. On les a ramassés sur les grandes routes en 1915, après la retraite russe. En majorité, ces pauvres petits ne peuvent donner aucun renseignements sur leurs parents ni sur le lieu de leur naissance.

Les Hongrois contre les Polonais

Bâle, 8 juin.

On mande de Vienne, à la date d'aujourd'hui : Aujourd'hui, commence à Maramaros-Sziget, le procès intenté contre un certain nombre de corps auxiliaires polonais dissous. La plus grande partie de ces corps, après la dislocation du 15 février, étaient partis au cantonnement à l'ouest de Czernowice, après avoir détruit les lignes télégraphiques et téléphoniques avec l'intention de traverser les lignes autrichiennes pour pénétrer en Ukraine. La plupart en ont été empêchés, 120 officiers et 3,500 soldats environ ont été désarmés. L'accusation est portée contre 91 officiers et 24 soldats de la légion. Les autres membres du corps polonais, qui sont sujets autrichiens, ont été incorporés dans l'armée autrichienne.

Conditions de la Démobilisation du Corps Polonais du Général Dowbor-Musnicki

Le Commandement en chef allemand en Orient (Oberkommando-Ost) a imposé un ultimatum au général Dowbor-Musnicki, chef du 1^{er} corps d'armée polonais, formé de militaires appartenant à l'ancienne armée russe, et, en vertu d'une convention signée en février avec cette même autorité militaire allemande, campé autour de Bobrouïsk, sur la rive droite du Dniepr.

a) Le 1^{er} corps se soumet définitivement et sans réserve au commandement en chef en Orient et passe sous les ordres de la 10^e armée allemande ; il est complètement démobilisé et ne peut être employé comme cadre de la future armée polonaise ;

b) Tout rapport entre ce corps et le Conseil de Régence est suspendu ; désormais le Conseil n'a aucun droit de se mêler des affaires du corps, ni d'exercer une influence quelconque sur ses destinées ultérieures.

c) Tout ce que possède le 1^{er} corps d'armée, armes, équipements, équipages, canons, munitions, etc., en même temps tous les animaux vivants, toutes les provisions de vivres deviennent la propriété indivisible de l'armée allemande.

d) Toutes les compétences administratives sur les territoires occupés, accordés au 1^{er} corps, en vertu de conventions précédemment conclues, sont totalement abrogées.

e) La démobilisation qui doit être effectuée d'entente avec les autorités autrichiennes aura lieu de telle façon que les démobilisés seront, par fractions, transportés dans leurs foyers d'avant la guerre, en tant toutefois qu'ils pourront prouver qu'ils y trouveront une occupation ou qu'ils y possèdent des ressources matérielles suffisantes.

Comme complément à cet ultimatum, le « Kuryer Lwowski », nous apprend que le général Dowbor-Musnicki, pour le moment souffrant, a prescrit à son remplaçant, le général-major Karnicki, d'accepter les conditions ci-dessus, en spécifiant que ce faisant, il ne cède qu'à la violence. » En corrélation avec ces événements, court le bruit que le Conseil de Régence a dérogé le 1^{er} corps du serment qu'après la convention de février celui-ci avait prêté au Conseil.

Après la « Victoire » remportée, il y a trois semaines, par les Allemands sur le II^e corps dont une partie fut réduite à capituler à Kaniow, après la « démobilisation » du 1^{er} corps, les forces armées polonaises en Orient ont malheureusement cessé d'exister. L'histoire seule, révélera un jour le sort tragique de ces troupes qui devaient sans aucun doute représenter une force qualitative bien supérieure à leur puissance numérique, puisque les Allemands ont jugé qu'il était absolument indispensable de l'anéantir.

Le premier corps d'armée polonaise dissous par les allemands

Les journaux allemands rapportent d'après la *Deutsche Warschauer Zeitung*, un communiqué officiel suivant lequel le 21 mai, une nouvelle convention a été passée entre les représentants du commandement en chef allemand et du gouverneur général de Varsovie d'une part et, de l'autre, le chargé de pouvoir du général Dowbor-Musnicki, général major Karnicki. Aux termes de cette convention, le 1^{er} corps des armées polonaises, détachées de l'ancienne armée russe, est dissous. Les officiers et les soldats ont le droit de réintégrer la patrie en qualité de citoyens libres.

Ce document constate que la conclusion de la paix avec la Russie a démontré l'impossibilité de maintenir l'ancienne convention, passée en février dernier, et selon laquelle le général Dowbor-Musnicki, en qualité de force neutre (vis-à-vis de la Russie, aussi bien que de l'Allemagne), avait occupé un certain territoire dans les environs de Bobrouïsk. En outre, le communiqué insiste sur ce que « les rapports intérieurs dans le corps du général Dowbor » étaient tels qu'il s'est montré urgent de les « éclaircir », ainsi que cela avait eu lieu pour les unités polonaises en Ukraine.

Une élection désagréable

La *Gazette de Berlin* rapporte qu'à l'élection partielle de Lublinitz, rendue nécessaire par suite de la mort du député centriste Warlo, le candidat polonais Korfanty a été élu par 12,500 voix contre 8,000 à M. Nahlert, candidat du centre.

M. Korfanty est un des plus ardents défenseurs de la cause polonaise à la Chambre des députés de Prusse où récemment un de ses discours avait provoqué une grande émotion.

Le succès de M. Korfanty est d'autant plus remarquable que le siège appartenait précédemment au centre, et que l'influence gouvernementale était violemment exercée en faveur de M. Nahlert, le concurrent malheureux de M. Korfanty.

Nous avons donné dans les numéros 20 et 22 les discours de Korfanty : « Pas de soumission ! »

(Note de la Rédaction).

Le colonel Haller ne serait pas mort

Le bruit a couru que le colonel Haller, commandant de la brigade des Légions galiciennes qui avait franchi le front roumain et réussi à exécuter sa jonction avec le 11^e corps d'armée polonais en Ukraine, s'était donné la mort après que le 11^e corps devait être démobilisé comme suite à la sanglante bataille de Kaniow. Les dernières nouvelles, parvenues à Cracovie, démentent les premiers bruits : le colonel Haller, avec tous les officiers de son état-major, est parvenu sain et sauf sur la rive gauche du Dniepr.

Réquisition.

Les Allemands s'étant convaincus que malgré l'occupation militaire de l'Ukraine ils ne parviendront pas à tirer de ce pays une quantité suffisante de denrées alimentaires, ont ordonné de nouvelles réquisitions dans le Royaume de Pologne. Ce qui restait de blé, de viande et de produits du sol est expédié en donnant comme lieu d'origine « Ukraine-Nowel » ; sur les cornes des bestiaux réquisitionnés on découpe l'inscription : « Ukraine ».

Le Général Dombrowski

chef des légions polonaises

« Fidèle à ma Patrie jusqu'au dernier moment, j'ai combattu pour sa liberté sous l'immortel Kosciuszko : elle a succombé, et il ne nous reste que le souvenir consolant d'avoir versé notre sang pour le pays de nos ancêtres et d'avoir vu nos drapeaux triomphants à Dubienka, Raclawice, Varsovie et Wilno. Polonais ! l'espérance nous rallie ! La France triomphe ; elle combat pour la cause des nations ; tâchons d'affaiblir ses ennemis ; elle nous accorde un asile ; attendons de meilleures destinées pour notre pays. Rangeons-nous sous ses drapeaux, ils sont ceux de l'honneur et de la victoire... Le triomphe de la République française, c'est notre unique espérance ; c'est par elle, c'est par ses alliés, que nous reverrons peut-être avec joie ces foyers chéris que nous avons abandonnés avec tant de larmes ! »

Ce manifeste publié en 1797 exprime avec une touchante et curieuse actualité les sentiments des Polonais de 1914.

Le 6 juin, les Polonais ont célébré dans le monde entier le centième anniversaire de la mort d'un de leurs plus brillants capitaines, le général Henryk Dombrowski, patriote ardent, créateur des Légions polonaises de l'armée française.

Il naquit en 1755. Après avoir fait son apprentissage de soldat dans l'armée saxonne, il retourna en Pologne où, sous les ordres de Kosciuszko, il fit la campagne de 1794, rejeta les Prussiens de Varsovie, les battit ensuite à plusieurs reprises en Poznanie. Fait prisonnier à la bataille de Radoszyce, il fut interné en Russie, puis, mis en liberté, se rendit à Paris où il créa un Comité national. A la suite d'une convention conclue avec le gouvernement de la Lombardie le 6 janvier 1797, Dombrowski organisa les Légions polonaises qui furent rattachées à l'armée de Bonaparte. Wybicki composa alors leur fameux chant de guerre « Jeszcze Polska nie zginęła » (Non, la Pologne n'est pas morte) qui est devenu l'hymne national polonais.

A l'appel du général Dombrowski accoururent 6.000 hommes. En 1801, la Légion en comptait 15.000. Après d'innombrables combats sanglants, après de cruelles déceptions, Dombrowski, à la tête de ses Légions, fit son entrée à Varsovie (fin 1806). Désormais, il allait servir la Pologne dans les armées du Duché de Varsovie. Il prend part à la bataille de Raszyn (1809) contre les Autrichiens ; il défend la Poznanie contre les Prussiens ; il suit Napoléon à Moscou en 1812. Pendant la retraite, c'est lui qui est chargé de protéger la rive droite de la Berezyna ; il y est blessé au bras. L'année suivante, il est encore blessé à Leipzig. A la chute de Napoléon, il se fixe en Poznanie dans la terre de Winnogora que lui avait donnée l'empereur ; il y

Souvenirs de Sibérie

(Suite).

A la mémoire de mon cousin
Elisée Robert, capitaine d'infanterie,
mort glorieusement pour la France,
le 27 mai 1918.

J'étais libre.

Après seize mois de détention, après l'interminable voyage dont un millier de kilomètres à pied : j'étais libre ! Plus de sentinelle, plus de nuit dans l'étape, plus de compagnons forcés, plus de punaises !

La petite ville de Minusinsk, célèbre, même à l'étranger, par son musée ethnographique fondé par un botaniste distingué, Martianov, me parut plus belle que Paris lorsque j'y arrivai, après sept ans d'exil. J'étais libre !

Le sous-préfet m'autorisa généreusement, à me reposer trois jours dans le chef-lieu de son royaume, avant de me rendre à ma résidence définitive.

Le quatrième jour, muni d'un laissez-passer, je partis seul en traîneau. Et de ces soixante kilomètres parcourus en quatre heures, je garde encore aujourd'hui, après trente-deux ans, un souvenir délicieux.

Le traîneau stoppa devant un grand bâtiment en rondins de bois dans le goût des groupes scolaires des villages français. Je rentre et demande : « Monsieur le Maire ? » Un scribe assez élégant m'introduit dans son cabinet. Là, au lieu d'un de ces paysans russes aux cheveux longs, à la barbe inculte, serré dans un « tou-

loupe », chaussé d'espadrilles de paille tressée que je m'attendais à voir, je me trouve, — agréable déception, — en présence de deux personnages. L'un, âgé d'une cinquantaine d'années proprement vêtu d'une lévite ; l'autre, d'une trentaine d'années, en redingote : le maire du canton et son secrétaire ! Tous deux se lèvent et m'offrent un siège.

— C'est ainsi, Messieurs, que vous recevez un déporté ?

— Nous sommes honorés de le recevoir, répondit le secrétaire. Nous avons été avisés par le sous-préfet de votre arrivée, et quoique la consigne soit de vous surveiller, nous serons heureux de vous rendre votre séjour parmi nous aussi agréable que possible, afin que vous ne puissiez pas maudire notre pays, le jour où vous nous quitterez. Nous vous avons préparé une chambre, dans une des meilleures maisons, et nous espérons être honorés de vos relations.

Cela était dit d'une façon si simple, si cordiale que je ne pus maintenir mon prestige de déporté politique : j'essuyai quelques larmes indiscrettes.

Et c'était là ce pays maudit, cette Sibérie dont le nom seul nous donnait le frisson, lorsque nous pensions à nos aïeux exilés, aux torturés morales et physiques qu'ils devaient subir...

On m'accompagna à ma demeure. Une maison composée de quatre pièces blanchies à la chaux, d'une propreté irréprochable.

Ma chambre était vaste et bien meublée, avec un lit garni de coussins et d'édredons.

Un vrai paradis après la prison infernale de Tomsk, le purgatoire d'Atchinsk.

La maîtresse de maison s'était empressée de préparer

le samovar, et quelques instants après, j'étais un nouveau membre de cette famille, assis à la table autour de laquelle avaient pris place le robuste Ivan Pietrowitch, sa fille et ses deux fils.

On me mit au courant de la vie des habitants ; on fixa le prix de la pension : sept roubles (*) par mois, sans éclairage et blanchissage. Lait et viande à discrétion.

Il y avait vraiment de quoi bénir la Providence. Me rappelant notre existence d'étudiants, où le jeûne était un compagnon dévoué et un stimulant au travail, je me considérais presque comme un privilégié du sort ?

J'étais touché par l'hospitalité de ces paysans, par les égards qu'on me témoignait, mais...

J'étais à la fois libre et prisonnier, loin de mon pays, de mes parents, de mes amis, arraché à mes études, sans soucis matériels pour ce jour il est vrai, mais avec l'effroi de cette solitude morale.

Non, ce n'est pas la Sibérie qui était maudite, mais le czar, ses ministres, ses tchinovnik, ces bourreaux qui envoyaient en exil la fleur de la jeunesse polonaise (et russe - soyons justes) pour un crime qui n'existait qu'en Russie : l'amour de sa patrie.

Rentré dans ma chambre, je pleurai. Je ne pleurai pas sur mon sort. Mais pour ma pauvre mère, mes frères qui ne devaient savoir que dans un mois que j'étais à l'abri du froid, que j'avais trouvé un simulacre de famille. Ils ne pouvaient que souffrir, et cruellement...

La nuit me calma. Le matin, une nouvelle surprise. Le brave maire et son secrétaire, accompagnés d'un

(*) Dix-huit francs. Les déportés politiques touchaient une indemnité de séjour huit roubles par mois.

rend le dernier soupir le 6 juin 1818. Sur son lit de mort, à ceux qui l'entouraient, il recommanda de ne jamais oublier leur patrie...

La personnalité du général Dombrowski, est non seulement une des plus belles qui se soient révélées dans les luttes pour l'indépendance, mais elle est en outre un magnifique exemple; c'est à l'heure présente l'incarnation de l'idéal polonais. Aussi n'est-il pas surprenant que le gouvernement prussien n'ait pas permis d'honorer cette glorieuse mémoire en Pologne prussienne.

Page de lumière Page d'ombre

« Dans nos vieux livres d'histoire, dit un conte polonais, certaines pages étaient si jaunies et si décolorées qu'il était impossible de les lire. Mais on pouvait reconnaître d'un coup si les temps dont elles parlaient avaient été mauvais ou bons. Car, s'ils avaient été bons, de ces pages sortait une lumière de soleil levant; et s'ils avaient été mauvais, il en tombait l'obscurité d'une nuit noire ».

Le *Recueil des Actes diplomatiques, traités et documents concernant les partages de la République de Pologne* est un livre de deuil et d'ombre.

Les cupidités, les hypocrisies, les intrigues nouées dans le secret l'emplissent de leurs noirceurs; sur l'aigle blanc s'acharnent les aigles sinistres de Prusse, d'Autriche et de Russie et la nuit du tombeau pèse sur la Pologne et ses meurtriers voudraient, en supprimant son nom, la fondre dans les ténèbres de l'oubli.

On tourne les pages avec un malaise qui devient du dégoût et de l'horreur. Est-il donc possible que l'ambition de quelques hommes, parce qu'ils sont princes, puisse faire couler le sang et les larmes de tout un peuple? Leurs propres sujets ne se révoltent donc pas plutôt que devenir des bourreaux au service de la tyrannie? malheureuse humanité!

Une page, une seule page de ce recueil parle de liberté. Et cette page, où paraît l'aurore des temps meilleurs, c'est la France qui l'a écrite. Elle a la clarté de la raison, qui inspirait sa politique; elle a le rayonnement d'un idéal de fraternité. Lisez-la, et vous vous sentirez fiers de votre patrie:

monsieur, me vinrent voir. Ce dernier me tendit la main sans se nommer. Pendant que j'échangeais quelques mots avec les autorités, il me dévisageait. Je m'aperçus que ses mains tremblaient. Il avait l'air d'un ouvrier endimanché.

« Je viens d'apprendre — me dit-il tout à coup — que vous êtes de Varsovie ».

A son accent je reconnus un Polonais et je l'embrassai. Et le pauvre homme, en sanglotant, me dit dans notre langue maternelle: « Warszawiak, warszawiak, rodak. Boże wszechmocny, warszawiak, brat... I za co? » (*)

Une mère qui retrouve son enfant disparu pourrait comprendre l'émotion qui étreignait cet homme. Perdu, isolé dans un coin glacial de la terre, il était privé de cette caresse, dont seul un Polonais connaît le charme et la profondeur: la caresse de la langue maternelle.

Vingt ans d'exil, sans entendre cette douce parole, lien naturel entre les êtres, qui interrompt la monotonie, qui jette un rayon de soleil dans la vie du déporté!

M. Laskowski n'avait qu'une distraction: de temps en temps il s'entretenait avec les pierres d'une grotte, pour entendre l'écho qui lui répondait en polonais. Condamné à perpétuité, il n'espérait plus entendre une parole polonaise. Notre première rencontre fut scellée par une promesse, celle de faire une prière en polonais lorsqu'il fermerait les yeux pour toujours.

D^r BRONISLAWSKI.

(*) Varsovien, varsovien, compatriote. Dieu miséricordieux, un varsovien, un frère... Et pourquoi?

1794, 12 novembre (An III, 21 brumaire), Paris.
Instruction du Comité de Salut Public pour le citoyen Parrandier, agent de la République en Pologne.

(Extrait)

« Les idées et les vues que le citoyen Parrandier transmettra au Comité de Salut public porteront principalement:

« Sur la manière d'utiliser pour la Révolution française l'insurrection polonaise, considérée comme diversion;

« Sur la manière dont la République française pourrait employer les moyens qui sont en son pouvoir pour consolider la révolution polonaise, en assurant son indépendance contre les ennemis du dehors et sa liberté contre l'aristocratie à l'intérieur.

« Le Comité de Salut public reconnaît que la République française doit, dès à présent, s'intéresser fortement à l'insurrection polonaise et même la favoriser.

« La cause de la République française est celle de tous les peuples. C'est à la guerre que nous soutenons contre les despotes coalisés que l'insurrection polonaise doit ses premiers succès.

« Le gouvernement de la République se dispose à agir auprès de la Porte, et même auprès de la Suède et du Danemark, d'après un système dans lequel le soutien de l'indépendance de la Pologne sera l'un des principaux objets des opérations politiques et militaires dans l'est de l'Europe.

« La République française ne refusera point à la Pologne les secours directs que sa propre position pourra lui permettre d'accorder, pourvu qu'elle ait la garantie que ces secours serviront à la cause de la liberté.

« C'est sous la même condition que la République, lorsqu'elle jugera que l'époque d'écouter des propositions de paix sera arrivée, combinera avec ses propres intérêts ceux du peuple polonais,

« La condition dont on vient de parler est dans la nature des choses. Plus le peuple polonais deviendra libre, et plus ses intérêts seront inséparables de ceux du peuple français.

« D'après ces instructions, la conduite que le citoyen Parrandier aura à tenir est facile à tracer.

« A l'égard de tout ce qui concerne les affaires intérieures de la Pologne, il montrera la même réserve que le gouvernement de la République a su prescrire. Le peuple français ne s'immisce point dans le gouvernement des autres nations.

« Libre lui-même, allié et naturel des peuples libres, il doit nécessairement désirer la liberté des peuples.

« Le citoyen Parrandier alliera l'inflexibilité des principes à la tolérance des opinions, le respect pour l'indépendance des nations à la fidélité qu'il doit aux principes et aux lois de la République. »

Signé: CABCACÈRES, CARNOT, THURIOT, PRIEUR (de la Marne), MERLIN (de Douai), etc.

Et voici ce qu'écrivait la Prusse, en cette même année 1794:

Proclamation des troupes prussiennes chargées de réprimer l'insurrection de 1794.

« 1^o Tous ceux qui seront pris les armes à la main seront, sans jugement, pendus sur le lieu même, sans miséricorde.

« 2^o Tous ceux qui auront été des chefs de l'insurrection seront pendus sans autre formalités; leurs biens seront confisqués; leurs femmes, si elles ont pris part à l'insurrection, seront pendues.

« 3^o Si les insurgés se trouvent sur les terres des sujets de Sa Majesté (le roi de Prusse) et si le propriétaire ou son gérant ne les dénonce pas au commandant ou à la juridiction la plus voisine, il perdra la vie.

« 4^o Toutes les personnes des deux sexes, sans distinction d'âge, qui paraîtront suspectes, seront envoyées sans jugement dans des forteresses.

« 5^o Les enfants de ces diverses classes de prévenus pourront être entendus comme témoins; ceux qui se refuseront à déposer seront envoyés dans des forteresses. »

Auprès de cette sombre page, où il n'est question — pour les patriotes, pour les femmes et les enfants, — que de bagnes et de gibets, quel éclat prend la page française!

Ne voudriez-vous pas que notre France de 1918 eu écrivit une autre semblable, pour que les générations à venir admirent non seulement son héroïsme, mais sa clairvoyance et sa générosité, et ressentent l'envie d'ajouter à leur tour une page lumineuse au livre de l'histoire? R. B.

Polonais et Russes

Un Polonais des plus distingués me racontait un jour que, se trouvant dans le salon d'un médecin de ses amis, un monsieur demanda:

— De quelle partie de la Pologne êtes-vous?

Et sur sa réponse qu'il est de Varsovie, conclut avec un grand sérieux:

— Ah! alors vous connaissez bien Raspoutine!

Que de fois, depuis le début de la guerre, n'avons nous pas entendu, au cours d'une discussion ou d'une conversation, confondre Polonais et Russes!

Habitude prise au beau temps de l'alliance franco-russe, ignorance, impossibilité matérielle d'être exactement renseigné, c'est tout cela qui a créé autour de la Pologne ce brouillard d'obscurité et d'indifférence dont quelques-uns, trop nombreux encore, ne sont sortis que pour traiter les Polonais de Bolcheviks...

Rien cependant n'est plus faux que d'englober, sous l'étiquette slave, des caractères si profondément différents.

Dès les origines de leur nature, la Pologne et la Russie ont chacune leur individualité; l'une, attirée par la civilisation occidentale, la religion catholique, depuis Jagellon désertant ses forêts lithuanienne pour recevoir l'eau lustrale des mains de la douce Hedwige, jusqu'à ses savants, passionnément épris de latinisme venant chercher en Italie et en France les directions de la science et de l'art. L'autre, tournée vers l'Orient et Byzance, plus proche des Tatars et des Mongols que des Européens, abruti par des siècles d'asservissement à une caste barbare et cruelle dont le dernier représentant, Pierre le Grand, nous apparaît à peine frotté de civilisation, éclaboussé encore du sang de ces hommes qu'il s'amuse à décapiter, par passe temps, comme d'autres feraient des vers où joueraient de la flûte!

L'une, après un siècle d'or de prospérité, de tolérance, d'admirable libération de la pensée, s'exprime tout entière dans la constitution libérale du 3 mai 1791; l'autre, défie une impératrice débauchée, dont les réformes masquaient la plus odieuse hypocrisie.

Puis, c'est la nuit pour la Pologne, les cent cinquante années d'oppression, les tentatives désespérées pour secouer le joug odieux qui pèse sur elle, du sang versé sur tous les champs de bataille de l'Europe, partout où l'on se bat pour la cause de la liberté, tandis qu'en Russie, c'est le triomphe d'une caste nobiliaire égoïste et barbare, servante du tsarisme, lui-même a merci de l'impérialisme allemand.

Du haut en bas de l'échelle sociale, hors une classe instruite, libérale et sincèrement désireuse d'une rénovation de la Russie, c'est la même torpeur, la même atmosphère de terreur malsaine qui lie le bourreau à celui qu'il frappe, cet acharnement à abêtir le peuple, cette acceptation religieuse du martyre par cent soixante millions d'individus qui ont pourtant une âme...

En quelle province Russe, à quelle époque, vit-on les Juifs traités comme des citoyens, admis à porter le sabre, et non pas massacrés comme un troupeau de bêtes immondes?

Plus on étudie le détail de leurs mœurs, plus on découvre les deux peuples différents de vie, de goûts...

L'hostilité et la haine réciproques des Polonais et des Russes, jusqu'à la veille de la Révolution russe, n'en est-elle pas l'indice le plus certain?

Certe elle disparaîtra. Les Polonais n'oublieront le geste libérateur de la nation redevenue libre, et les rapports d'amitié naîtront, plus vite peut-être qu'on ne le croit, entre tous ceux qui jouiront de la liberté.

Mais il y a chez les Polonais essentiellement raffinés, naturellement civilisés, compliqués, susceptibles de comprendre toutes les nuances de la pensée et du sentiment, la beauté de l'action et de la lutte, un certain mépris pour ceux qui ne savent rien, comprennent à demi ce qu'ils sentent, et se jettent dans l'action sans savoir et sans en prévoir le but.

Dans l'ensemble, rien n'est moins « troupeau » que le peuple Polonais; l'impressionnable et sensitive nature que leur a fait une vie d'angoisse et de désespoir a exalté chez eux le sentiment de la liberté, la nécessité de la lutte, pour la patrie polonaise.

La continuité de ce même désir, toute la vie orientée vers la même ardente poursuite, la douleur aiguillonnant la volonté, l'idée fixe d'une délivrance certaine voilà ce qui a entretenu l'énergie polonaise, ce qui a marqué d'un sceau indélébile l'individualisme polonais.

Pour leur religion, les Polonais ont souffert toutes les tortures; pour garder le trésor de leurs traditions et de leur langue, les petits enfants polonais se sont laissés battre jusqu'au sang. Et si, comme le disait M. Lutoslawski à M. Paul Desjardins il y a mille sujets d'inspiration dans les littératures européennes, dans la littérature polonaise, il n'y en a qu'un seul: la patrie.

En Russie, un mal héréditaire sévit, gardé des plus lointaines origines, c'est le penchant de l'esprit slave vers une doctrine de négation, le nihilisme.

En Pologne, la littérature n'a fait qu'accentuer les tendances généreuses du peuple, les grands inspirés tels que Slowacki, Mickiewicz, ont puisé dans les douleurs nationales le thème de la régénération par la souffrance, ont expliqué cette souffrance par le christianisme et le messianisme, et bien d'autres encore ont contribué en développant la notion de l'espoir en Dieu et de l'au-delà, — ailleurs bien souvent tournée en ridicule, — à sauver l'âme nationale.

A ce courant littéraire et romantique a succédé un siècle d'action et de régénération sociale. La Pologne a cessé de pleurer sur elle-même et elle a dressé en face de l'invasion pacifique de l'Allemagne, l'armée innombrable de ses travailleurs industriels.

En Russie, les utopies propagées par les écrivains les plus célèbres ont abouti à un réveil dont la violence n'est due qu'au déchaînement de l'instinct. Nous savons bien que Tolstoï est un des grands bienfaiteurs de l'humanité, mais ses idées ont-elles été comprises? Elles étaient d'autant plus dangereuses qu'elles venaient d'une plume célèbre et autorisée. Les Russes les ont acceptées, parce que, raisonnant avec leur imagination, ils les ont trouvées belles. Mais que le contraste est violent entre les aspirations développées par des lectures, et les conditions d'existence de cette armée de gueux et de va-nu-pieds, des paysans misérables, de tous les déchets sociaux dont Gorki et Dostoïewsky nous ont tracé des images si saisissantes!

Prenons encore l'œuvre de Bounine et celle d'Ouspensky.

Quelle sombre peinture, quelles décevantes images! quel abîme de honte, de bassesse, de cynisme et de dépravation. Au fond de tout l'inconscience... Tel ce héros de Bounine, qui « de toute sa vie ne s'est jamais demandé ce que c'est que Dieu, pas plus qu'il n'a pensé au ciel et à la terre, à la naissance et à la mort. Pourquoi y penserait-il? On a pensé pour lui! Il a des réponses à tout, des réponses préparées il y a mille ans. Il sait que dans le ciel se trouvent le paradis, les anges, les justes; dans l'enfer les diables et les pécheurs; sur terre, les hommes qui labourent, construisent, font du commerce, gagnent de l'argent, se marient, vivent à leur gré. Pas tous certainement, pas tous, à beaucoup près, mais qu'y faire? Quant au mystère de la naissance et de la mort, cela ne le regarde pas.

Après la naissance, il faut être baptisé à notre manière, à la Russe, et non à la manière des chiens, à la turque ou à la française. Étant à la mort, il faut communier, autrement on n'évite pas l'enfer, et le mieux est de se faire administrer. C'est tout (1) ».

Nous voilà donc en présence d'une classe illettrée, séparée d'une classe instruite par un abîme quelle ne veut pas se donner la peine de franchir, tel Oblomow, ce type curieux créé par Gontcharoff dont le nom est devenu synonyme de la proverbiale apathie russe.

La littérature, par cette peinture pessimiste de la société russe, a contribué à exagérer encore le mal social, et l'élite intelligente est encore loin de croire à une possibilité de relèvement social pour la classe servile.

Que nous sommes loin de la Pologne, où c'est le paysan, le montagnard des Tatras, qui garde le trésor des traditions et des vertus nationales!

Que de la conscience polonaise et de la force russe, soit fait le rempart de l'Europe nouvelle, qu'une renaissance tardive fasse du peuple russe un faisceau de grandes nations, alors seront réparés les siècles de souffrance, de misère et d'obscurité.

Lieutenant GARNIER.

(1) Bounine. *Le Village*, p. 95-96, cité par le *Monde slave*, N° 11.

Un historiographe de la « démocratie nationale » polonaise

M. Henri Grappin, auteur d'un manuel « d'Histoire de la Pologne de ses origines à 1900 », sans connaître la Pologne autrement que par les livres, s'est fait l'apologiste d'un parti politique polonais. Dans le « Monde slave » (*), il se donne beaucoup de mal, sans d'ailleurs y réussir, pour mettre un peu d'ordre dans les aspirations des différents partis qui, d'après lui, « ne poursuivent pas le même but. »

M. Grappin affirme que « le parti national-démocrate qui a pour leader incontesté dans le pays et à l'étranger, M. Romain Dmowski, est le seul parti polonais qui ait élaboré une doctrine d'ensemble applicable à la fois aux trois fractions de la Pologne ».

Nous nous permettons de demander à M. Grappin ce que diraient les Français si un parti politique quelconque — prenons par exemple les socialistes — avait émis la prétention de représenter les aspirations de tous les Français? Il est bien évident que l'honorabilité des nationaux-démocrates est inattaquable; nous nous étonnons seulement qu'on attribue à M. M. Dmowski, Seyda et d'autres, et à eux seuls, des sentiments ententophiles. Il est faux, archi-faux, qu'il y ait un polonais, de n'importe quel parti, entaché de germanophilie. Pourquoi donc induire en erreur les pays alliés en leur disant qu'il y a une importante fraction polonaise cherchant à s'appuyer sur l'Allemagne?

Pour qui a vécu en Pologne, peu de temps même, il n'y a aucun doute: celui-là serait immédiatement frappé d'ostracisme, qui aurait une velléité de sympathie pour la Prusse.

M. Grappin, en bon historien, et en bon avocat, dit que « la raison de l'animosité spéciale dont les nationaux-démocrates sont l'objet doit être cherchée dans la vitalité même et dans l'influence du parti qui est comme le pilier de la politique polonaise ententophile ».

Nous nous permettons d'objecter que ce parti n'est pas l'un des plus importants, en Pologne, et bien qu'il s'appelle démocrate, il ne l'est que de nom.

M. Grappin assure que l'antisémitisme de M. Dmowski et de son parti est surtout un article d'exportation. Certes! le parti national — démocrate ne pouvait pas ne pas être fidèle aux traditions polonaises; nous sommes sûrs que M. Dmowski et ses amis eussent été les premiers à condamner ceux qui auraient tenté les pogroms! « Leur antisémitisme était essentiellement de caractère économique... mais M. Drumont n'avait jamais fait ni pensé autre chose!

M. Grappin reproche aux « Démocrates » de Russie dont M. Lednicki est représentant, d'avoir refusé de participer au congrès de Moscou, et d'avoir « entrepris une campagne extrêmement vive soutenue par toute la presse austrophile ou germanophile du pays contre les usurpateurs. »

Si M. G. s'était contenté de reproduire fidèlement les luttes de parti, et avait eu un peu plus de sens critique, il aurait jugé de plus haut et compris que tous les Polonais, sans exception, sont animés du même idéal.

Nous avons protesté contre l'autorité attribuée au Comité national Polonais parce qu'il n'est en rien semblable aux Comités Tchèque et Yougo-Slave qui englobent tous les partis.

La Pologne n'a nul besoin d'avocat auprès des alliés. C'est ce qu'a compris M. Clemenceau, ainsi que les Présidents du Conseil d'Italie et d'Angleterre, en proclamant l'indépendance de la Pologne.

VEBÉ.

La Justice militaire dans les armées tchéco-slovaque et polonaise

Deux décrets organisent la justice militaire dans l'armée tchéco-slovaque et dans l'armée polonaise.

L'article 1^{er} prévoit que la justice militaire dans l'armée tchéco-slovaque est rendue au nom du peuple tchéco-slovaque et dans l'armée polonaise au nom de la nation polonaise.

Les dispositions du Code de justice militaire pour l'armée de terre concernant l'organisation, la compétence, la procédure, les crimes, les délits et les peines sont applicables aux deux armées, sauf certaines réserves.

Seront seuls justiciables de ces tribunaux militaires les militaires appartenant à chacune de ces armées, en vertu d'un engagement volontaire.

Les militaires français attachés aux armées tchéco-slovaque et polonaise restent justiciables des conseils de guerre français.

La composition des conseils de guerre de chaque armée est réglée par les articles 33, 34 et 35 du Code de justice militaire.

Les juges sont pris parmi les militaires tchéco-slovaques ou polonais; en cas d'insuffisance d'officiers ou de sous-officiers, il y est suppléé à l'aide de militaires français servant dans ces armées.

Deux conseils de revision sont organisés, l'un pour l'armée tchéco-slovaque, l'autre pour l'armée polonaise.

(*) N° 6 « Les organisations politiques polonaises ».

L'ÉTAT D'ÂME DE PARIS

Ce qui incite à écrire ces lignes, c'est l'espoir que le hasard voudra peut-être qu'elles tombent sous les yeux de lecteurs neutres, dans les pays où l'astucieuse presse allemande a répandu tant d'informations fausses concernant la situation à Paris.

Evidemment, les étrangers qui connaissent bien le caractère français et plus particulièrement l'état d'esprit du Parisien, auront fait fi de ces récits mensongers. Cependant, il en est d'autres moins bien renseignés et de beaucoup les plus nombreux qui n'ont jamais vu la France et Paris qu'à travers des romans d'amour et de crime de la plus abjecte espèce, d'obscènes chansons de café-confert et autres produits similaires. Il importe que ceux-là sachent quelle idée diamétralement opposée à la vérité ils se forment de la mentalité française, et que c'est faire injure à Paris que de lui attribuer un caractère frivole sans aucune sagesse, aucune fermeté.

Lorsqu'en 1914, les hordes de von Gluck approchant de la capitale, il y eut, causé par la surprise, un moment de stagnation, la virile proclamation du général Gallieni suffit à rassurer la population qui dès lors n'a cessé de montrer un courage à toute épreuve.

Paris subit les outrages de la *fleiszig Bertha*, mais sa vaillante population n'est nullement apeurée. Les Goths lancent leurs torpilles; la population prend sagement les précautions nécessaires, mais nulle part le moindre signe de panique.

Ne constatons-nous pas tous les jours qu'aucun danger, aucune menace n'altèrent la sérénité des Parisiens, que rien n'atteint, en quoi que ce soit, leur foi inébranlable, que rien ne peut les abattre ni les terroriser?

Jetons un regard en arrière et voyons le spectacle inquiétant qu'offrait Paris quelques années avant la guerre.

Un essaim de barbares s'y était établi et bientôt nous voyions apparaître les symptômes de la contagion.

Ne pouvant ici m'étendre complètement sur ce sujet, je me contenterai de rappeler seulement les modes hétéroclites qui pendant quelque temps sévirent à l'état épidémique. Les esprits sérieux s'émeurent, non sans raison, du mauvais goût qui s'était intronisé. Les artistes, les critiques d'art s'évertuèrent à en montrer le ridicule et l'inesthétique. Mais ce fut en vain. Des dames de la meilleure société continuèrent à se draper dans des robes dont les criardes nuances artificielles n'étaient en harmonie qu'avec la disproportion de l'ensemble de la toilette. Qui ne se souvient, pour ne citer qu'un exemple, des rayures *Bulgares*?

Le mal ne fut que passager. Les choses ont changé d'aspect. Dès le début des hostilités, la grande ville s'était ressaisie. Paris assaini, débarrassé des indésirables n'a pas tardé à recouvrer sa tranquillité, et depuis toute trace d'infamie a disparu.

L'esprit parisien prime-sautier demeure. En quel autre pays aurait-on créé — pendant les alertes et sous le bombardement — « Nénette et Rintintin »?

Pendant un séjour que j'ai fait en Allemagne — en 1915 — j'ai vu des nouveautés de guerre, des poèmes, des étiquettes, etc. Tout, indistinctement, y dénote l'esprit belliqueux que nous connaissons. Par exemple, cette inscription sur une gravure représentant l'empereur au Reichstag, s'écriant: « A travers la souffrance et la mort à la victoire » ou bien cette étiquette sur une boîte de cigares: *Furor Teutonicus*.

Je préfère à ces vociférations furibondes les inscriptions moins méchantes que je viens de voir ces jours derniers à Paris: « L'Alerte », fourrées aux Prunes. Et sur le ruban d'un matelot de garçonnet: « Ne passeront pas ».

N'est-ce pas pour des raisons naturelles que nous ne voyons ici aucune expression agressive. N'est-ce pas pour ces mêmes raisons que la population de Paris garde cette attitude digne dont rien désormais ne pourra la faire dévier?

Les Allemands peuvent essayer de détruire Paris, mais ils ne détruiront jamais l'héroïsme des Parisiens ni ne parviendront à construire l'engin qui broyera l'âme de Paris. DRESSOSKI.

David contre Goliath.

Nénette et Rintintin... On ne peut plus sortir dans les rues de Paris sans les rencontrer. Ils sont sur les boulevards, autour des grands magasins, sous les porches des vieux quartiers, dans les élégantes boutiques des maisons neuves. « Demandez la dernière nouveauté! La création du jour! Nénette et Rintintin! »

On a donné ces noms joyeux à deux toutes petites poupées de laine que les dames portent en pendentif, aux extrémités d'un cordon, à la façon d'une étoile.

Ces deux poupées ont une âme, une âme héroïque. On les vend pour servir de fétiche contre le bombardement. « Prenez, mademoiselle ». Avec eux, c'est connu... I a plus de risque... La passante sourit, achète le joujou et s'en décore.

Telle est la réponse de la Ville au gros canon. C'est le sourire narquois qui raille la force, c'est l'esprit qui riposte à la matière, c'est l'invincible répartie de Gavroche.

Qui donc disait que Paris est devenu désert! Bien au contraire! Il compte à présent deux citoyens nouveaux: Nénette et Rintintin.

Vient de paraître :

La
Pologne et la Science française
par le Dr W. KOPACZEWSKI, de l'Institut Pasteur,
avec une préface de M. Charles RICHEL, de l'Institut,
avec le portrait de HOENE-WRONSKI, hors-texte.
Table des Matières : I. Introduction. II. L'histoire de l'amitié franco-polonaise. III. Les savants français en Pologne. IV. Les savants polonais en France.